ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Circonscription de Mayenne

(Mayenne 3e)

Electrices, Electeurs,

Voici quatre ans, presque jour pour jour, que vous m'avez choisi pour être votre député. Je vous en remercie à nouveau. Si vous avez gardé mon programme de 1958, vous verrez que j'ai agi conformément à mes engagements.

Redressement financier. — Il est un fait acquis (voir la lettre reproduite ci-dessous) : nous avons *une monnaie stable*, condition indispensable de toute amélioration sociale.

Fiscalité. — Les droits de succession en ligne directe ont été supprimés, sauf pour les plus importantes ; l'impôt sur le revenu a été légèrement diminué pour les premières tranches, c'est-à-dire pour les contribuables les plus modestes ; la majoration de 10 % réduite à 5 %. C'est dans ce sens qu'il faut encore agir pour l'avenir.

Personnes âgées et handicapés physiques. — Un effort a été fait dernièrement au point de vue agricole, et pour d'autres professions ; l'expansion économique a permis la création de retraites complémentaires ; il faut améliorer le sort de tous les vieux, ainsi que celui des anciens combattants. Pour les diminués physiques, leur donner des emplois en appliquant la loi de 1957, et une aide sociale renforcée.

La fonction publique souffre d'une stagnation. Il faut moderniser tous les services qui en sont susceptibles et porter les traitements à un niveau comparable à ceux du secteur privé.

Expansion économique. — Elle est indiscutable et ne peut se maintenir qu'avec un gouvernement stable et un régime de liberté économique.

Problèmes agricoles. — Le monde agricole a rencontré de grosses difficultés ; j'ai été son défenseur et j'ai pris part à l'étude et à la discussion de nombreuses lois : assurance maladie des exploitants agricoles, orientation, orientation complémentaire, promotion sociale, enseignement, successions, etc... Il faut obtenir la promulgation des décrets d'application et leur mise en vigueur effective : pour la parité avec les autres activités du pays, pour de meilleurs prix, contre le cumul et le démembrement des exploitations. L'exploitation familiale doit être la base active de notre économie rurale. J'ai, pendant ces quatre années, gardé le contact avec la profession dans ce but.

Artisans. — Ils sont les rouages indispensables de la vie de nos communes. Les abattements fiscaux, représentant leurs salaires, ne sont pas suffisants.

Enseignement. — Un français sur cinq va à l'école ou à l'université. Le budget a été considérablement grossi ; il reste cependant beaucoup à faire pour mettre l'enseignement à la portée de tous les enfants doués. Il nous faut encore des écoles, des instituteurs, des professeurs, des chercheurs, des savants. L'enseignement privé doit recevoir, comme nous l'avons voté, sa part de subvention ; c'est une forme de la liberté.

Politique familiale. — Des efforts d'adaptation ont été faits. Il faut veiller à ne pas laisser se dévaluer les allocations

Logements. — Jamais il n'avait été tant construit ; c'est une œuvre de longue haleine à poursuivre, en ville et à la campagne ; il nous faut encore d'autres logements sains, réalisés sous forme individuelle de préférence

Vie de notre arrondissement. — Il continue à se dépeupler ; quelques usines sont venues s'installer chez nous, certaines sont en construction. J'ai été heureux d'aider des implantations d'industries nouvelles et je maintiendrai attentivement cet effort.

Politique étrangère. — Le Marché commun est en bonne voie. Il est la base indispensable d'une politique européenne, que je désire pacifique et fédéraliste. **Pour la paix, il faut faire l'Europe.**

Ce programme nécessite, pour sa réalisation, un gouvernement stable ; puisse la nouvelle Chambre appuyer un ministère de législature, avec le général de Gaulle, président de la République.

C'est pour travailler dans ce sens que je sollicite le renouvellement de mon mandat.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

Bertrand DENIS

Député sortant
Candidat Républicain d'Action Sociale
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 1939-1945
Chevalier du Mérite Social - Chevalier du Mérite Agricole
Ancien Combattant - Ancien Prisonnier de Guerre 1940-1945
Conseiller Général du Canton de Mayenne-Ouest
Maire de Contest
Industriel à Fontaine-Daniel, près Mayenne

MINISTÈRE DES FINANCES
et des Affaires Economiques

PARIS, le 24 Octobre

Monsieur le Député et Cher Ami,

Dans le redressement économique et financier réalisé depuis quatre ans et qui, grâce à la stabilité politique, permet à la France d'avoir aujourd'hui des finances publiques en ordre, une monnaie stable, et d'être le pays du monde dont les réserves de devises ont augmenté le plus fortement en 1961 et 1962, le maintien de l'équilibre budgétaire a été l'élément décisif.

En votant les budgets successifs que nous avons préparés, mes prédécesseurs et moi-même, vous nous avez apporté une contribution essentielle et courageuse. Vous comptez ainsi parmi les véritables artisans du redressement financier français et je veux vous en exprimer ma reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Député et cher Ami, l'expression de mes sentiments bien cordiaux.

V. GISCARD D'ESTAING.

A Monsieur Bertrand DENIS
Député de La Mayenne
Fontaine-Daniel, près Mayenne (Mayenne)

G. G. COLLET - MAYENNE